



Exp : I.P.A Hainaut ASBL
Rue des Gâtes 7
6470 SAUTIN


PB – PP
Belgie(n) - Belgique

Bureau de dépôt: Charleroi X | Agrégation P 3 01 035

N° 258 - Decembre 2024
PERIODIQUE TRIMESTRIEL



Revue



I.P.A Province de HAINAUT A.S.B.L

Numéro d'entreprise : 0832.305.728



INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Belgique – Belgïe – Belgien

Section Royale Belge

IPA province de Hainaut A.S.B.L

Numéro d'entreprise 0832.305.728

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Coppée Marc, rue des Gâtes, 7 6470 SAUTIN Tél : 060/455563 - Gsm : 0498/077661

Email : coppee@ipa-hainaut.be

1er Vice Président : Ernotte Jacques, avenue du Chalon 14 6460 CHIMAY Tél : 060/211917 – Gsm : 0477/781428

Email : ernotte@ipa-hainaut.be

2ème Vice Président – Secrétaire : Brichet Guy, rue de la Cavée, 8 6500 BEAUMONT Tél : 071/589306 – Gsm : 0494/137259

Email : brichet@ipa-hainaut.be

Trésorier : Georges Marc, Rue de Neufvilles, 425, 7063 SOIGNIES Tél : 0473/820952

Email : georges@ipa-hainaut.be

MOT DU PRESIDENT

Chers collègues et ami(e)s

La fin de l'année approche de même que le renouvellement des cotisations. Je me permets de vous rappeler que les cotisations 2025 ont été modifiées, et c'est ainsi qu'un montant de 30 Euros sera réclamé pour les membres, et que la cotisation minimale pour nos amis sympathisants passe à 35 Euros.

Ces montants sont à verser sur le compte de l'IPA Hainaut N° BE35 0682 0907 4837.

Il est clair que cette façon de s'acquitter des cotisations ne s'applique pas aux membres ayant opté pour une domiciliation.

Faute de place dans cette revue, nous n'avons pu y insérer notre calendrier 2025. Vous pourrez le trouver sur notre site internet. Les assemblées générales pour nos deux régionales se dérouleront le 11 /01/2025 pour Charleroi et le 25 /01/2025 pour MONS .

L'année 2025 sera également très importante pour la régionale de Charleroi qui fêtera ses 50 années d'existence. Le programme des activités s'étalera du 24 au 31 aout 2025. Ce dernier est visible sur les sites internet de la provinciale et de la régionale , sur les différentes pages FB et dans la revue . N'hésitez pas à vous inscrire aux différentes activités proposées.

L'assemblée générale ordinaire pour l' IPA Province du HAINAUT ASBL se déroulera le 08/02/2025 au siège de notre local à DAMPRERMY Rue Barré N° 28 . Comme chaque année, nous vous invitons cordialement à participer à cette assemblée. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du bilan écoulé pour l'année 2024 ainsi que de nos différents projets pour 2025.

Le drink de l'année nouvelle sera offert à l'ensemble des participants par le comité provincial.

Il reste toujours des places vacantes au sein de nos différents comités. N'hésitez pas à nous rejoindre et ainsi tenter de nouvelles expériences avec des collègues venant de différents horizons pour des activités et des rencontres enrichissantes tant en Belgique qu'à l'étranger.

L' IPA HAINAUT, provinciale et régionales, vous souhaitent une excellente année 2025, qu'elle soit pour vous, vos familles et vos proches une source de joie, de santé et de prospérité.

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer à l'une de nos activités, ce sera pour nous un réel encouragement à poursuivre nos efforts pour vous satisfaire.

SERVO PER AMIKECO

Marc COPPEE

Président de l'IPA Hainaut A.S.B.L.

MOT DU SECRETAIRE

Chers Membres et Donateurs-sympathisants,

Les mois passent de plus en plus vite et nous voici déjà arrivés au seuil de l'année 2025 !

J'ose espérer que cette année 2024 s'est bien déroulée dans l'ensemble pour toutes et tous et que l'an prochain sera encore meilleur, c'est ce que je vous souhaite.

Quelques événements provinciaux se sont déroulés et ils ont connu un réel succès.

Notre trente-troisième repas « Cochonnailles » se déroulait cette année dans la Botte du Hainaut le 19/10/24 et le traditionnel voyage d'un jour en Champagne organisé le 09/11/24 ont enchanté les participants. Nous vous en remercions car c'est en partie grâce à vous que nos activités connaissent un tel succès. Deux voyages étaient programmés à l'étranger, un à Chypre et le second en fin d'année à Lisbonne, merci également aux participants de ces voyages. Un compte-rendu du voyage à Chypre est visible dans ce périodique. En ce qui concerne les diverses activités prévues pour 2025, il n'est actuellement pas possible de vous communiquer le calendrier prévisionnel provinciale 2025, mais nous vous le ferons parvenir via notre site.

Comme il l'était annoncé dans notre revue de septembre, une augmentation de la cotisation a été décidée au niveau national, à savoir que les membres paieront **30€** pour **2025**. De ce fait, la cotisation est portée à **35€** pour les donateurs-sympathisants pour **2025**. Comme l'an dernier, vous avez la possibilité d'effectuer le paiement dès à présent et si possible dans le courant du premier trimestre 2025 sur le compte provincial : **BE35 0682 0907 4837**, afin de faciliter le travail de notre trésorier provincial. Pour rappel, les membres ainsi que les sympathisants qui le souhaitent ont la possibilité d'effectuer une domiciliation (talon se trouvant en fin de formulaire d'affiliation).

Dès à présent, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs souhaits pour l'année 2025 !

« Servo Per Amikeco »

Guy BRICHET

Secrétaire

I.P.A. Hainaut A.S.B.L.



Meilleurs vœux, pour une année 2025 étincelante

Le Comité provincial

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE PROVINCE DE HAINAUT – ASBL
Siège : Rue des Gâtes 7 – 6470 SAUTIN

Beaumont, le 01 décembre 2024.

Chers collègues et membres,

Veillez trouver ci-dessous la convocation et l'ordre du jour à l'Assemblée générale ordinaire de l'I.P.A. Section Royale belge Province de Hainaut A.S.B.L. qui aura lieu en notre local sis rue Paul Barré, N°28 à 6020 Dampremy, le **samedi 08 février 2025** à **15 heures**.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue du Président Provincial.
 2. Hommage à nos disparus.
 3. Rapport annuel du Secrétaire Provincial.
 4. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 10 février 2024.
 5. Examen du rapport d'activité et des comptes de l'année 2024.
 6. Examen du rapport des vérificateurs aux comptes.
 7. Approbation des comptes de l'année 2024 et vote de la décharge au Conseil d'Administration.
 8. Vote de la décharge des vérificateurs aux comptes pour l'exercice de leur mission portant sur l'exercice 2024.
 9. Désignation de deux nouveaux commissaires aux comptes.
 10. Examen et approbation du budget 2025.
 11. Intervention des Commissaires
 - a) Compte-rendu des activités et voyages de l'année écoulée (Georges ZICOT et Jacques ERNOTTE).
 - b) Projets de voyages et activités planifiées pour 2025.
 12. Elections : Administrateur sortant et non rééligible : Néant.
Membre effectif sortant et rééligible : Néant.
 13. Parole aux membres présents.
 14. Levée de la séance par le Président Provincial.
- Le drink de l'année nouvelle sera offert à l'ensemble des participants par le Comité Provincial.

Des places sont vacantes au sein du Comité Provincial.

Les membres souhaitant venir nous rejoindre au Conseil Provincial sont les bienvenus et ils sont priés d'introduire une demande motivée par écrit ou par internet, auprès de notre Président Provincial Marc COPPEE, rue des Gâtes 7 6470 SAUTIN **avant le 31 décembre 2024** e-mail : coppee@ipa-hainaut.be

Pour rappel, il faut 3 ans d'affiliation à notre association pour postuler un mandat au sein d'un Conseil Provincial, ou un an pour postuler au sein d'un Conseil Régional.

Attention : Vis-à-vis de nos statuts et pour rappel : Le membre d'un Comité Régional ne peut plus être membre du Comité Provincial, il doit choisir.

Information à nos membres et donateurs sympathisants.

Pour rappel, comme mentionné dans le périodique précédent, la cotisation pour les membres est portée à **30€** au lieu de **25€**, pour l'année 2025.

Merci de prendre note que celle-ci est de ce fait, portée à **35€** minimum pour les donateurs sympathisants.

Puis-je vous demander de vous acquitter de celle-ci **endéans le premier trimestre 2025**.

Nous attirons votre attention que pour continuer à bénéficier des mêmes avantages, que les membres IPA, vous devez rester sympathisants sans interruption.

En cas de non-paiement, vous ne serez plus dans les conditions pour participer à nos activités.

Il doit être effectué auprès du Trésorier Provincial GEORGES Marc, au compte **BE35 0682 0907 4837** au nom de IPA Hainaut ASBL avec mention «**Cotisation sympa 2025**».

Dès réception de votre don, votre nouvelle carte de donateur pour 2025 vous sera transmise et vous permettra de bénéficier des mêmes avantages que tous les membres I.P.A.

La carte 2024 ne pouvant plus être utilisée, elle sera détruite par vos soins.

Elle ne peut en aucune façon être cédée, ni être utilisée.

Nous souhaitons vous rencontrer toujours aussi nombreux à nos activités.

Merci de vous conformer à ces directives, car aucun courrier de rappel ne vous sera adressé.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Secrétaire Provincial
Guy BRICHET

Voyage à Chypre Paphos du 18 au 25 septembre 2024

Vol Charleroi Paphos 7h15 /12h15 Nous voici arrivés à l'hôtel « Le Kiniras », demeure du 15^{ème} siècle situé dans la vieille ville haute de Pathos, nous profitons de notre premier repas sous la tonnelle du patio, après installation, nous partons à la découverte des alentours. Pour le repas du soir, nous testons un restaurant au concept « nouvelle cuisine », les plats sont déposés dans un rythme aléatoire au milieu de la table pour un partage entre convives... cela nous perturbe un peu mais à chaque pays ses coutumes !

Le 19, nous nous rendons au port à pied où nous embarquerons vers 18h30 pour une croisière spectacle et dîner. En attendant, nous découvrons le port avec ses terrasses restaurants, quelques boutiques, le fort Ottoman et pour ceux qui le souhaitent la visite d'un site archéologique avec les grandes mosaïques romaines de la maison de Dionysos (le site manque un peu de signalisation). Vient l'heure de l'embarquement et le spectacle commence, chanteurs, danseurs, acrobates animent avec brio la soirée. Un buffet copieux et les desserts sont servis avant la reprise du spectacle qui se termine par un feu d'artifice Retour au port où nous prendrons un taxi vers l'hôtel.

Le 20 en route vers Larnaca, le village de Lefkara et Nicosie.

Lefkara est l'un des vieux villages aux ruelles fleuries célèbre pour ses traditions de dentelle et argenterie. Notre deuxième arrêt de la journée sera au lac salé de Larnaca, chaque hiver le lac se gonfle d'eau de pluie et franchit la langue de sable qui le sépare de la mer, on peut alors y observer des flamants roses. Dès les premières chaleurs d'avril, il s'assèche et n'est rapidement plus qu'une croûte de sel. Sel anciennement exploité, ne l'est plus depuis l'installation d'un aéroport tout proche. Nous nous dirigeons ensuite vers l'église Saint Lazare qui conserve la mémoire des origines du IX^{ème} siècle et les nefs latérales agrandies au 12^{ème} siècle ainsi que le tombeau de Lazare.

Nous terminons cette journée par la vieille ville de Nicosie, capitale séparée par une « ligne verte » dont nous ne verrons pas grand-chose, une fontaine représentant les fortifications de la ville avec ses 11 bastions au milieu d'un rond-point, la poste et 2 rues piétonnes dont la rue Lédra qui file vers le poste de contrôle passage obligatoire donnant accès à la partie Nord côté Turc. Pris par le temps, nous ne pouvons pas visiter la mosquée Omérye pour y admirer une rosace gothique rappelant l'histoire des lieux. Seul bâtiment rescapé d'un complexe monastique du XIV^{ème} siècle transformé en mosquée vers 1570 par les Ottomans.

21/09 matinée libre, l'après-midi nous partons vers le monastère d'Ayios Néophytos. L'ermitage de Neophytos creusé à même la roche comprend 3 pièces, une chapelle, un autel et une cellule. Les parois sont recouvertes de chefs d'œuvre de la peinture Byzantine médiévale. Face à la grotte, le complexe monastique du 16^{ème} siècle. Nous prenons ensuite une route pittoresque jusqu'au vignoble de Sterna où nous dégustons les vins

locaux.

Le 22/09 départ vers la région d'Akanas dont le premier arrêt se fait au bord d'une plantation de bananiers et d'avocats, nous pouvons également voir une épave d'un bateau chaviré en 2011

Nous nous dirigeons ensuite vers les bains d'Aphrodite et le jardin botanique. La légende raconte que si l'on boit l'eau de la source on garde une éternelle jeunesse....Direction le port de Latchi et après un temps libre, nous embarquons vers le Blue Lagon où ceux qui le désirent peuvent se baigner dans une eau limpide d'un bleu turquoise. Un vin blanc local sera servi au retour.

Le 23/09 départ matinal vers les montagnes du Troddos considérées comme le château d'eau de l'île. Premier arrêt au monastère de Chrysoroyiatissa fondé au 12^{ème} siècle Il abrite une riche collection d'icônes et d'objets religieux anciens. La terrasse offre une jolie vue sur les vignobles du 18^{ème} siècle. Nous traversons ensuite la forêt de Paphos en direction de Kykkos pour découvrir la tombe de l'archevêque Makarios (1913-1977) qui œuvra pour l'indépendance de Chypre et fut élu par 3 fois à la présidence de la jeune république 1960-1968-1973. Le monastère de Kykkos est l'un des plus riches monastères du monde orthodoxe tant

par ses trésors

accumulés que par ses propriétés immobilières dans l'île. L'arrêt suivant se fera vers « Timus Stavros » célèbre pour sa croix de 25 m de haut. Après un temps libre, en route vers les plus hauts villages de Chypres Prodomos et le touristique Platres. Arrivée sous la pluie à Omodos, le boulanger de « Georges Bakery », étape sucrée des gourmands nous accueille avec du pain.

Le monastère d'Omodos porte le nom Timiou Stavou « de la Sainte Croix ». On peut y voir de vénérables reliques « un morceau de la corde qui servit à lier le Christ lors de la crucifixion et un fragment de la vraie croix ».

Le 24 journée libre pour shopping et visites libres. Nous avons poussé une pointe pour visiter « Les tombeaux des rois » Il s'agit en fait de tombes monumentales creusées au bord de la falaise, aucun roi n'y a jamais été

inhumé mais plutôt de hauts dignitaires du pouvoir égyptien.

Le 25 après le petit déjeuner, nous reprenons le chemin vers la Belgique avec le regret de ne pas emmener le soleil.

Remerciements à Georges qui a organisé ce voyage et réalisé toutes les démarches nécessaires





La Gazette IPA Régionale de Charleroi Décembre 2024



Cette parution sert de convocation

Assemblée générale statutaire 2024

Celle-ci aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à 15H00 dans les locaux de la police fédérale (ancienne gendarmerie) rue Docteur Pircard 66 à 6040 Jumet. Tous les membres sont les bienvenus. Ayant à nouveau l'autorisation de tenir notre assemblée à cet endroit et vu les mesures de sécurité toujours d'application, les membres désireux de participer à cette assemblée sont priés d'informer le secrétaire régional de leur participation pour le 06 janvier 2025 au plus tard et lui communiquer la marque et plaque de leur véhicule afin que celui-ci rédige une liste pour l'accès aux installations.

Ordre du jour

Mot du président régional.

Mot du président provincial.

Mot du trésorier régional.

Mot du secrétaire régional.

Election et composition du bureau et comité régional.

ROGIERS David et HERMANS Marc sont sortants et rééligibles.

Il reste 10 places vacantes pour former un comité complet.

Les candidats à un poste sont priés d'adresser leur candidature motivée par écrit ou mail au secrétaire LOQUET Michel, rue de Pont de Loup, 38 à 6240 Farciennes ou ipa.charleroi@gmail.com pour le 31 décembre 2024 au plus tard.

Divers – réponses aux éventuelles questions. Celles-ci doivent parvenir également pour le 31 décembre 2024 au plus tard au secrétaire régional.

Après l'assemblée et à l'occasion de la nouvelle année, le verre de l'amitié sera offert aux participants

=====

RAPPEL (pour les indécis) il reste de la place

Prolongation des inscriptions jusqu'au lundi 09 décembre 2024

Shopping au Luxembourg et Marché de Noël et Fêtes du Parc à Ciney le 14 décembre 2024

Le prix de la journée est de **20 €** pour les membres et sympathisants et **35 €** pour non-membres

10h00 : Départ de Car Club, 8 rue des Châteaux D'eau à 6061 Montignies s/ Sambre.

10h45 : Prise en charge de participants au **Business Village Ecolys**

Avenue d'Ecolys, 2 5020 Suarlée (Namur) RdV près des bornes de charge Tesla

Vu la possibilité que nous aurons d'être déposé et repris à l'entrée du marché,

il SERA DEMANDE aux participants de bien respecter l'horaire prévu

Embarquement à : Montignies s/ Sambre ()

Belgrade ()

Les personnes intéressées peuvent contacter téléphoniquement le secrétaire régional téléphoniquement au 071/304657. **pour le vendredi 06 décembre au plus tard.**



24 août – 31 août 2025

Comme annoncé précédemment, notre régionale pour ses 50 ans d'existence se propose d'organiser une semaine de festivités. Le programme est détaillé ci-dessous.

PROGRAMME

Dimanche 24/08/2025

A partir de 13H00, accueil et réception des participants à l'hôtel **Aero 44**, 4 Rue Louis Blériot, 6041 Gosselies. En soirée, souper au restaurant de l'hôtel.

Lundi 25/08/2025

Journée à Bastogne. Visite du Bastogne War Museum. Repas de midi au Bistrot de la Paix. Visite du Bois Jacques. Visite des Bastogne War Rooms (Q.G. Mac Auliffe). Temps libre à Bastogne. Retour et souper au restaurant de l'hôtel.

Mardi 26/08/2025

Journée à Bruxelles. Visite du Palais Royal. Repas de midi au Sky Café. Visite de l'espace aviation au musée de l'armée et accès à la terrasse de l'arcade du cinquantenaire. Visite de la Grand-Place et Manneken-Pis. Temps libre. Retour et souper au restaurant de l'hôtel.

Mercredi 27/08/2025

Journée à Dinant et sa région. Visite à Dinant d'un atelier de fabrication de la « Couque de Dinant » et de la collégiale. Croisière avec repas gastronomique sur la Meuse. Temps libre à Dinant. En fin d'après-midi visite à Malonne de la brasserie « La Cloche » avec dégustation. Retour et souper au restaurant de l'hôtel.

Judi 28/08/2025

Journée à Malines. Visite guidée dans la ville. Repas de midi au restaurant Het Anker. Tour en bateau sur la Dyle. Visite de la brasserie « Het Anker » avec dégustation. Retour et souper au restaurant de l'hôtel.

Vendredi 29/08/2025

Visite de la salle des machines de l'ascenseur hydraulique de Bracquognies. Transfert en petit train touristique vers l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu. Visite des installations et du panorama. Embarquement pour la croisière vers Ronquières avec montée de Strépy-Thieu. Repas de midi à bord. Arrivée au plan incliné de Ronquières avec descente de celui-ci. Débarquement en aval du plan incliné. Retour et souper au restaurant de l'hôtel.

Samedi 30/08/2025

Dîner de gala du 50^e anniversaire au restaurant « l'Alexandrin » à Charleroi.
Le port de l'uniforme est souhaité pendant l'apéritif (possibilité de se changer après)
Echange de cadeaux avec les délégations. Soirée libre.

Dimanche 31/08/2025

Après le petit déjeuner, départ des participants.

LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT D'APPORTER D'EVENTUELLES MODIFICATIONS
A CE PROGRAMME

Pour les personnes désirant participer à tout le programme

Logement à l'hôtel

Prix par personne en chambre double ou Twin : 1200 €

Pour une personne seule en single : 1410 €

Le logement se fera à l'Hôtel **Aero 44** Rue Louis Blériot 4, 6041 Gosselies.

www.aero44hotel.com

Pour le programme complet, le paiement d'un acompte de 500 euros par personne est à effectuer pour le **01 juin 2025** sur le compte d'IPA Province de Hainaut ASBL – Régionale de Charleroi

IBAN: BE15 0688 9552 3730SWIFT / BIC: GKCCBEBB

Le solde sera versé sur ce même compte pour le **15 juillet 2025** au plus tard.

Pour les journées séparées, la date limite de paiement est fixée au **15 juillet 2025**

Ces dates sont fixées pour la bonne organisation des différentes journées à savoir : la réservation des chambres, des repas, des autocars, etc.

SEUL LE PAIEMENT FERA PREUVE DE RESERVATION

IMPORTANT

Inclus dans le prix : 7 nuitées + 7 petits déjeuners, tous les repas midi et soir prévus au programme, les visites, les déplacements en car, le dîner de gala (boissons incluses).

Ne sont pas inclus : toutes dépenses personnelles telles que : boissons (sauf gala et celles prévues dans le programme), téléphone, nettoyage de vêtement, pressing, coiffeur, etc.

Nous espérons que vous serez intéressés par notre programme et que nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors de celui-ci. Sachez que tout sera fait afin que votre séjour soit un réel événement. En attendant, nous restons à votre disposition pour toutes questions utiles que vous souhaiteriez nous poser.

La fiche d'inscription ci-après est à renvoyer dûment complétée soit par courrier, soit par Email : ipa.charleroi@gmail.com au secrétaire LOQUET Michel, 38 rue de Pont de Loup, B6240 Farciennes pour le **01 juin 2025** au plus tard.

Possibilité de contact téléphonique avec le secrétaire au 00.32.71.30.46.57 tous les soirs de 18 à 20H00.

Formulaire d'inscription par journée 50^e anniversaire régionale Charleroi

Les personnes désirant faire le paiement en plusieurs versements peuvent le faire sachant que le solde total devra être versé sur le compte IPA Province de Hainaut ASBL – Régionale de Charleroi IBAN : BE15 0688 9552 3730 SWIFT ou BIC : GKCCBEBB pour le 15 juillet 2025 au plus tard.

Je soussigné (e) N° Membre IPA / Sympathisant

Adresse :

Téléphone / GSM Date naissance :

Adresse mail :@.....

M'inscris pour la --- les journée (s) du --- des * :

(*) Lundi 25/08/25	avec souper (125 €)	sans souper (90 €)	Nb pers : ...
(*) Mardi 26/08/25	avec souper (105 €)	sans souper (70 €)	Nb pers : ...
(*) Mercredi 27/08/25	avec souper (145 €)	sans souper (110 €)	Nb pers :
(*) Jeudi 28/08/25/25	avec souper (125 €)	sans souper (90 €)	Nb pers :
(*) Vendredi 29/08/25	avec souper (130 €)	sans souper (95 €)	Nb pers :
(*) Samedi 30/08/25	Dîner de gala (130 €)		Nb pers :

Pour les non membres, les prix indiqués sont à majorer de 15 € par jour choisi

Date :

Signature

Tous les prix mentionnés sont hors boissons sauf prévues au programme et pour le repas de gala ou les boissons seront comprises durant le repas. (*) Biffer les mentions inutiles

Une possibilité est offerte aux personnes désireuses de loger une ou plusieurs nuits à l'hôtel durant la semaine du 50^e anniversaire. Le signaler à l'inscription.

Le prix des nuitées avec taxe locale, et petit déjeuner inclus est fixé à :

55 € par personne en chambre double et 85 € en single.

4 chambres triple sont disponibles pour 55 € par personne

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétaire soit par Tel : 071/304657 ou par mail : ipa.charleroi@gmail.com pour le 01 juin au plus tard

UNIQUEMENT pour le repas de gala, Possibilité de paiement en 3 fois

INSCRIPTIONS : (le premier paiement immédiat est preuve d'inscription avec vos coordonnées)

- un premier virement de 50€/pers d'acompte inscription pour membres et sympathisants (et famille sous même toit), de suite et en tout cas paiement arrivé avant le 01 juin 2025 (attention délais entre banques) sur BE15 0688 9552 3730 d'IPA Charleroi avec mention :

« **Repas de Gala 50ème, nombre de personnes, votre n° de GSM et Email de contact** ».

- second virement de 40 €/pers le 1er juillet

- Le solde de 40 €/pers le 1er août

Des inscriptions pour des amis ou famille externe à l'IPA sont bienvenues au prix de 150€/pers (échéances aux mêmes dates : inscriptions €/pers, 2ème acompte 45 €/pers et solde 45 €/pers).

Future activité de l'IPA Province de Hainaut



Sautin Salle communale



Parcours
5 - 10 - 15 - 20 km

80% boisé
Bar
Petites restaurations



Le 04 mai 2025

Départ de 7 à 16 heures





INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Section Royale Belge Province de Hainaut a.s.b.l. - Régionale de Mons

Assemblée générale statutaire 2025 : Convocation

Chers collègues et membres,

Veuillez trouver ci-dessous la convocation et l'ordre du jour à l'Assemblée Générale Statutaire de l'IPA Section Royale Belge - Régionale de Mons qui aura lieu au local « Le Partiau », rue du Partiau 8, 7387 Angre **le 25 janvier 2025 à 10 hr.**

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue du Président Régional
2. Mot du Trésorier Régional sur la situation budgétaire de l'année écoulée
3. Hommage à nos disparus
4. Candidatures membres effectifs au sein du comité :

Les candidatures pour devenir membre effectif sont à transmettre par écrit avec motivations au Secrétaire Régionale **avant le 16 décembre 2024** (mail : ipa@ipa-mons.be).

Elles seront présentées lors de l'assemblée générale statutaire.

Les conditions pour l'admission sont :

- Être membre de l'IPA depuis 03 ans
- Avoir reçu l'appui des 2/3 des membres du Comité lors du vote

5. Elections membres effectifs du Comité :

Administrateurs sortants et rééligibles



MOTTE Stephan
Président de la Régionale
motte.s@ipa-mons.be
0499/840041



LECOMTE Thierry
1er Vice-Président
Trésorier Régional
lecomte@ipa-mons.be
0476/7333227



MOTTE Laurence
2ème Vice-Président
Secrétaire Régional
motte.l@ipa-mons.be
0472/551479

6. Candidatures des membres adhérents et sympathisants pour intégrer le « Comité des fêtes » composé de :



THAUVOYE K



NEBOURG Marjorie



FLEURQUIN Isabelle



PRESSOIR Pascale

Les personnes motivées peuvent se faire connaître par écrit ou par mail auprès des membres de la Régionales.

ipa@ipa-mons.be

7. Parole aux membres présents.
8. Levée de la séance par le Président Régional et prise du verre de l'amitié

MOTTE Stephan
Président
Régionale IPA Mons

MOTTE Laurence
Secrétaire
Régionale IPA Mons



I.P.A Mons

Organisera le samedi **08 mars 2025** dès 18h00, son 8ème souper « Fromages et Salaisons ».

Ce dernier, sur le thème du « CARNAVAL », se déroulera salle « Le foyer », 38 rue Haute à 7080 EUGIES.

Le prix sera de :

28 EUR pour les membres et sympathisants et de 35 EUR pour les non-membres.

Le nombre de participant sera limité à maximum 150 personnes (hors Comité).

La régionale offrira l'apéritif, le café ainsi que le dessert

ATTENTION

LE BUFFET sera ouvert dès 19h00

ATTENTION

Un ticket sera remis à l'entrée pour le passage aux fromages et salaisons

A partir de 20h45, celui-ci sera libre

En espérant vous y rencontrer nombreux (déguisé ou non) et passer une agréable soirée.

Réservations au plus tard pour le **28 février 2025** sur ipa@ipa-mons.be.

Seuls les paiements sur le compte de la Régionale feront office de réservation : BE59 0688 9552 3326

En cas de force majeure, l'I.P.A Mons se réserve le droit d'annuler et/ou de modifier l'activité.

Dans ce cas, les sommes versées vous seront remboursées dans les plus bref délais.

A très bientôt pour un bon moment de détente et d'amusement



Découvrez le Domaine du Château de Seneffe



Le château

C'est à l'importante fortune de Julien Depestre, commerçant, banquier et homme d'affaires du XVIII^e siècle, que l'on doit le bénéfice de posséder aujourd'hui le magnifique Domaine de Seneffe dont l'élégant château est le principal attrait.



Le parc et les jardins

Destiné aux promenades et aux divertissements, le Parc du Domaine du Château de Seneffe est également un lieu d'expositions en plein air, un espace événementiel où les visiteurs se laissent séduire par la beauté du site et la magie des manifestations qui s'y déroulent chaque printemps et été.

Le Domaine du Château de Seneffe s'ouvre à de nombreuses manifestations, des plus traditionnelles aux plus contemporaines, voire avant-gardistes. Il se veut un lieu de rencontres de toutes les expressions artistiques, toutes les curiosités, au travers de tous les styles et toutes les époques.

Côté château, le musée décline différentes expositions en lien avec le siècle des lumières, avec les arts décoratifs actuels ou avec l'histoire et l'architecture des lieux, en utilisant les différentes technologies numériques actuelles et en lien avec le XXI^e siècle. 365 jours par an, des activités y sont organisées pour différents publics (visites guidées, atelier d'orfèvrerie, conférences, visites théâtralisées, contes au musée,...)

Côté parc, les visiteurs ont à leur disposition une application "Abel et Steve au parc", qui leur permet de découvrir les différentes atmosphères des jardins et l'histoire des bâtiments (fabriques) tout en s'amusant. Chaque année une exposition de plein air met en vedette un ou plusieurs artistes

actuels sur une thématique du XXI^e siècle.

Différentes activités prennent également place dans les lieux et attirent différents publics: visites guidées du parc, balades nature *in situ*, week-end à thèmes, spectacles...

Le musée

Ouvert au public en 1995, le musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française/Fédération Wallonie-Bruxelles permet aux visiteurs de comprendre l'importance, pour une institution publique, de pouvoir orchestrer un patrimoine exceptionnel composé de pièces d'argenterie, de peintures, de sculptures, de mobilier, de documents d'archives, et d'outils évocateurs du métier d'orfèvre...





I.P.A. CONCOURS



Dans la revue 257, la Provinciale I.P.A. HAINAUT vous offre pour son 136ème tirage,

Une lampe LED CASALUX à lumière du jour, pour intérieur »

C'est le bulletin du membre I.P.A. BOURLARD Daniel n° 31963 qui a été tiré.

Le 2e lot, qui consistait en « Un set de douilles PARKSIDE en acier chrome-vanadium (20 pièces » a été gagné par le membre I.P.A. MANISE Albert, sympathisant n° 12..

Nos sincères félicitations à ces deux collègues I.P.A.

Pour son 137ème tirage, nous vous proposons en premier lot :

« Une visseuse FERREX, sans fil avec accu, batterie longue durée de 2,0 Ah, lampe de travail LED et poignée rotative 180°».

Le deuxième lot consiste en :

« Un sécateur « GARDELIN » avec fonction à cliquet.

BONNE CHANCE A TOUS

Nous avons reçu 19 bulletins.

BULLETIN à rentrer pour le 15 janvier 2025

Règlement pour participer à ce 137ème tirage :

- 1) Être membre ou sympathisant de l'I.P.A. Province de Hainaut – A.S.B.L.
- 2) De ne retourner qu'un seul bon de participation par membre.
- 3) D'accepter de faire paraître votre nom dans la revue suivante.
- 4) De pouvoir vous déplacer pour venir chercher votre lot (S.V.P. un N° de téléphone).
- 5) Il ne sera donné de contre-valeur du lot gagnant.
- 6) Les bulletins rentrés après la date seront sans valeur.
- 7) Les gagnants devront prendre contact et retirer leur lot dans les 30 jours.
- 8) Pour participer il faut être **EN ORDRE DE COTISATION.**



I.P.A. Province de Hainaut A.S.B.L.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné membre I.P.A N°

Domicilié àCP.....Rue.....N°

Téléphone :/.....

désire participer au 137ème tirage pour :

1. « Une visseuse FERREX, sans fil avec accu, batterie longue durée de 2,0 Ah, lampe de travail LED et poignée rotative 180° ».

2. « Un sécateur « GARDELIN » avec fonction à cliquet.

Bulletin à renvoyer pour le 15 janvier 2025 à :**BRICHET Guy, rue de la Cavée n°8 – 6500 BEAUMONT**
Tél : 071/58.93.06 – G.S.M : 0494/13.72.59

Les gagnants doivent prendre contact pour retirer leur lot.

SUDOKU



Solution du n°246

1	4	2	9	3	8	6	7	5
3	5	6	1	7	4	9	8	2
7	9	8	6	5	2	4	3	1
9	6	7	8	1	3	2	5	4
8	2	4	5	9	7	1	6	3
5	3	1	2	4	6	8	9	7
6	8	5	7	2	1	3	4	9
2	7	3	4	6	9	5	1	8
4	1	9	3	8	5	7	2	6

Grille 247

2	9	8			7	6		
	4	7						
							7	9
	3	4	2	1	9	7	5	
	6		7	8	4		2	
	2	9	5	3	6	1	4	
5	7							
						8	3	
		2	1			4	6	5

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE
 Association Sans But Lucratif
 Secrétariat National
 2000 ANTWERPEN, Lange Nieuwstraat, 16/2
 TEL 03/232.24.59 FAX 03/226.48.49



N° :
 Date d'entrée :
 Visa trésorier :
 National / Provincial:
 Cash:
 C.C.P.:

FORMULAIRE D'AFFILIATION

A remplir en caractère d'imprimerie s.v.pl.

(*) Certificat de fidélité – (*) Demande de domiciliation - (*) nouveau membre –
 (*) Ré-affiliation

1. Nom :
2. Prénoms :
3. Lieu et date de naissance :
4. a) Service de police : Police Intégrée Autre :
- b) Zone de police, direction ou département :
- c) Date d'entrée en service :
- d) Grade et/ou fonction :
- Si d'application, pensionné depuis le :
5. Adresse : rue N° bte
 Code postal : Localité :
- TEL : GSM : E-mail :
6. Rôle linguistique : Français Néerlandais Allemand Autre :
7. Quels sont vos sujets d'intérêts (hobbies) ?
8. Voiture : Marque : N° d'immatriculation :
9. Avez-vous déjà été affilié ? Non Oui, numéro d'affiliation ?.....
10. Je souhaite être rattaché à l'IPA - Province de Hainaut - Régionale Charleroi – Régionale Mons (*)

CARTE DE MEMBRE

Établie :
 Expédiée :
 Avec annexe(s) :
 IPA insigne(s)
 vignette

Ce bulletin, est à adresser à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, n°425 à 7063 SOIGNIES (*) pour un gain de temps peut être envoyé par mail au format PDF à GEORGES Marc : georges@ipa-hainaut.be. Au moment de l'affiliation, je vire au compte bancaire **BE35 0682 0907 4837** BIC GKCCBEBB de l'**I.P.A. Province de Hainaut - ASBL**, C/O GEORGES Marc à 7063 SOIGNIES, la cotisation annuelle de 30 € pour l'année 2025.

Déclaration : je donne mon consentement :

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA Province de Hainaut ASBL via le lien sur la page «politique de confidentialité» sur notre site internet www.ipa-hainaut.be ou dans la revue Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA. En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA

Oui / Non (*)
Oui / Non (*)
Oui / Non (*)

Fait à Le..... 2025.

(Lieu et date)

(s)

Présenté par : Nom :

Numéro de membre I.P.A. :

(s)

<p>Je, soussigné (titulaire du compte à débiter) : autorise I.P.A. Province de Hainaut ASBL, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de I.P.A. Province de Hainaut ASBL pour le numéro de membre (à compléter par l'IPA) <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> en débitant le compte bancaire suivant : (IBAN) BE <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> (BIC) <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> Signature : Date : <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/></p>	<p>REFERENCE DOMICILIATION : <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> NUMERO D'IDENTIFICATION DU CREANCIER : PRELEVEMENT : <input checked="" type="checkbox"/> RECURENT <input type="checkbox"/> UNIQUE</p> <p>Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N.B. : La domiciliation sera effective pour la cotisation de l'année suivant celle de la demande.

(*) Biffer les mentions inutiles

ADHESION D'UN DONATEUR "SYMPATHISANT" A L'IPA – Section Royale Belge – PROVINCE DE HAINAUT ASBL

Le Conseil Provincial de Hainaut a marqué son accord pour accepter, à son entière exclusivité des "dons" de <sympathisants> de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L. Le montant minimum sera toujours de 5 € supérieur à la cotisation payée par le membre adhérent, par famille domiciliée à la même adresse et suivant les modalités décrites ci-après :

- Tout membre de l'IPA– Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L. peut parrainer le don d'un sympathisant à l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut – A.S.B.L. quel que soit son domicile.
- Le sympathisant devra compléter et signer le bulletin d'adhésion et être obligatoirement parrainé sous la responsabilité d'un membre de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L.
- Il devra choisir son attachement à l'une des régionales de notre province ou à la section provinciale elle-même.
- envoyer le formulaire dûment complété et signé par les deux parties au trésorier provincial de l'IPA Province de Hainaut – A.S.B.L.
- Le sympathisant versera son don (actuellement **35 €** minimum) au n° de compte indiqué.
- Dès la réception de son versement, le sympathisant recevra une carte "**SYMPATHISANT**" de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L., valable pour l'année en cours. Cette carte sera nominative, numérotée, incessible et sera accompagnée d'un courrier valant reçu.
- Le sympathisant sera informé, des festivités et voyages de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L (province et ses régionales) par la voie de notre périodique trimestriel et pourra, éventuellement, participer à toutes les manifestations proposées durant l'année de validation de sa carte de sympathisant, en bénéficiant du tarif des membres de l'IPA, **à la condition qu'aucune interruption ne soit survenue depuis son premier don.** S'il le désire, il sera autorisé à régulariser sa situation pour participer de nouveau aux activités organisées.
- Le sympathisant n'aura aucun droit de vote dans l'association, il ne pourra assister ni à une réunion, ni assemblée générale statutaire de l'IPA – Section Royale Belge – province de Hainaut A.S.B.L. Il ne pourra non plus parrainer un autre "sympathisant"
- Le Conseil d'Administration de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B. L., se réserve le droit d'exclure tout "sympathisant" qui, pour une raison quelconque, porterait atteinte au bon renom de l'IPA ou de ses membres. A cette fin, lors de son adhésion en qualité de "sympathisant", le présent règlement lui sera remis.
- **Déclaration : je donne mon consentement :**
- Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA - Section Royale Belge - **Oui /Non** Province de Hainaut - ASBL via le lien sur la page « politique de confidentialité » de notre site internet www.ipa-hainaut.be ou dans la revue.
- Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. **Oui /Non**
- Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA. En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité. **Oui/ Non**
- Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA Hainaut.

• Don de 35 € minimum - Année : 2025

À verser au compte **BE35 0682 0907 4837** de l'I.P.A - Section Royale Belge - Province de Hainaut – A.S.B.L.

** Mr ou Mme:..... TF :...../.....

** Domicile:

Effectue le don de € en faveur de l'IPA Section Royale Belge PROVINCE DE HAINAUT A.S.B.L. et souhaite être attaché à la régionale de Charleroi / Mons / à la province de Hainaut*

Date et signature du donateur "sympathisant".....

PARRAINAGE

** Nom du membre IPA Hainaut:N° de membre:.....

** Date et signature du membre:

***Compléter et/ou biffer ** lisible et en caractère d'imprimerie S.V.P.**

Renvoi du formulaire dûment complété à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, 425 – 7063 Soignies
ou par mail à l'adresse : « georges@ipa-hainaut.be »

Réservé au trésorier provincial : année :

N° sympathisant: S-

Régionale ou Prov :